

Approbation de la tarification de la VAE
collective du Master IBODE

**Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
du 30 juin 2026**

Délibération 2026/06/CFVU – 135

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université de Toulouse, notamment son article 27 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent la tarification de la VAE collective du Master IBODE.

Toulouse, le 30 juin 2026

Le Vice-Président CFVU

Vincent PAILLARD



Nombre de membres : 42
Nombre de membres présents ou représentés : 19

Nombre de voix favorables : 19
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0
Nombre de votes blancs : 0

MFCA – Tarification VAE collective IBODE

CFVU 30/06/2026
CA 06/08/2026



Université
de Toulouse

VAE collective IBODE : introduction

IBODE : Infirmière de Bloc Opératoire Diplôme d'Etat

- Assistance au chirurgien en Bloc Opératoire
- Plusieurs IBODE pour une seule opération : problème de manque d'IBODE => IDE « ordinaire » en place d'IBODE, avec certains actes non possibles
- Dispositif de VAE proposé permettant l'acquisition des 2 compétences manquantes; dispositif mis en place dans le réseau des écoles IBODE (Evelyne Cames, directrice Toulouse, responsable du réseau national)
- 1^{er} déploiement expérimental en 2025 : 4 1ers diplômés à Toulouse en 2025
- Formation assurée par l'école IBODE du PREFMS Toulouse (CHU), certification portée à l'UT
- Passage à une autre échelle : effectif de 15 stagiaires / an pour l'instant

Support de la VAE

Des personnes loin de leur formation initiale, amis avec beaucoup d'éléments dans leurs parcours

- Mutualisation d'une partie de l'accompagnement permet de réduire la quantité individuelle et donc le cout par personne

=> proposition d'un tarif de VAE collective

Ce type de tarif VAE n'existe pas dans la note tarifaire de l'UT: il faut l'ajouter

Accompagnement de la VAE

Des personnes concernées

- en grand nombre (se chiffre en milliers)
- loin de leur formation initiale,
- mais avec beaucoup d'éléments dans leurs parcours

Donc:

- Mutualisation d'une partie de l'accompagnement possible!
- Réduction de l'accompagnement individuel

=> proposition d'un tarif de VAE collective avec un accompagnement spécifique

Ce type de tarif VAE n'existe pas dans la note tarifaire de l'UT: il faut l'ajouter !

Accompagnement de la VAE

Accompagnants

- Enseignants du diplôme,
- Conseiller MFCA: méthodologie, aide structure et rédaction mémoire, aide soutenance orale
- Séquences programmées avec le stagiaire
- Accompagnement et jury pour 20h étalées sur une année (sept. N/sept. N+1)
=> pour le candidat : 3h/hebdo. + durée formations et stages

Tout ceci avec le soutien et l'appui de l'employeur sur l'année

Tarif VAE collective



Tarifs

Tarif pour candidat souhaitant être accompagné

- Frais de recevabilité : 285 €
- Frais d'inscription : non connus (254 € en 25-26)*
- Frais d'accompagnement et de jury : 2 200 €

(l'Université de Toulouse pratique une remise de 30 % pour tous les dossiers individuels et ceux issus des établissements publics)

Tarif pour candidat autonome (ne souhaitant pas être accompagné)

- Frais de recevabilité : 285 €
- Frais d'inscription : non connus (254 € en 25-26)*
- Frais de jury : 1 100 €

* Les frais d'inscription en Master sont fixés annuellement par décret et ne sont donc pas encore connus pour la nouvelle année universitaire à la date de réalisation de cette plaquette.